des Princes, &c. Janvier 1739. 45
à Livotne; mais on en a renvoyé tous les Matelots
au nombre de trente-neuf, comme étans Sujets
du Roi des deux Siciles.

On ne s'attend pas que les Capitaines artêtés à Naples resteront long tems détenus, puisque les Bârimens qu'ils montoient sont déja télâchés. Il y a à Bastia un Religieux Cotse dans les prisons qui n'en sorties, peut être, pas si legerement: Il étoit Provincial de l'Ordre de St. François dans l'Isle, & grand Pattisan du Seigneur Theodore. On l'a artêté depuis peu, parce qu'il prêchoit par tout en sa

faveur pour séduire les bien-intentionnés.

II. Genes. La Republique s'aplaudissant de l'heuteux tout que la France sait prendre à ses affaires de Cotse, a rapelsé trois Galeres qu'elle avoir envoyé ctoiler sur les Côtes de cette sse, & donné ordre qu'on les désarmât. Elle n'y a depuis rien envoyé que quelques provisions pour se Troupes, & l'on ne dit pas que les délibérations du Senat roulent besucoup à present sur ce qui s'y passe. Ce qui a depuis peu occasionné une de ses Assemblées, c'est que l'Empereur demande aux Genois une sommé considerable à sitre de contribution par raport à la

guerre contre les Infidéles.

III. Toscane. Dans le tems que le dessein paroissoir pris de ne plus proceder à la vente des Biens allodiaux de la Maison de Medicis, le Chevalier Charles Ginori, s'officit pour l'achat de celui de Gecina, qui lui a été vendu pour la somme de 61440, ducats, mais il n'y a plus eu de vente ultétieure, d'où l'on conjecture qu'on acceptera les propositions de quelques particuliers qui ont offert de prendre en seime les Biens qui ne trouveront point d'acheteurs.

Il s'est manisché une maladie épidémique parmi les bestiaux dans les environs d'Arezzo, ce qui donne